<mark>n°20</mark> /// Mars 2010 ///



La garde des tout-petits p. 4-5

- > Actualités p. 3
- > Les Conseils de Quartier p. 6-7



Édito du Maire



« L'enfance sait ce qu'elle veut, elle veut sortir de l'enfance » disait Jean Cocteau

Dans l'attente de ce moment, nous devons apporter aux jeunes enfants les meilleures conditions pour leur épanouissement.

La construction d'un groupe scolaire de 16 classes rue Victorien Sardou ainsi que la réalisation d'une crèche et d'un relais d'assistance maternelle dans la ZAC du Bon lait sont programmées pour ce mandat. Nous entendons répondre aux besoins de la population du 7° arrondissement et préparer ainsi l'avenir.

Les efforts consentis depuis le précédent mandat, à la fois quantitativement et qualitativement sont indéniables mais restent sans doute insuffisants au regard des parents en recherche de places en crèches.

Dans ce nouveau numéro de votre 7'Actuel, j'ai donc souhaité donner la parole à Christiane KOTOV, adjointe à la petite enfance, afin qu'elle présente sa délégation ainsi que les différentes structures d'accueil réparties sur notre arrondissement.

Vous y retrouverez également des informations pratiques, la vie des conseils de quartier et le portrait d'un théâtre haut en couleur, Lulu sur la colline.

Bonne lecture à tous !

Jean-Pierre Flaconnèche Maire du 7ème arrondissement

C.C.F.D. - Terre Solidaire



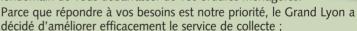
Le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) est une ONG (Organisation Non Gouvernementale) de solidarité internationale. Elle soutient - en partenariat - près de 500 organismes qui se battent pour de meilleures conditions de vie partout dans le monde. Le CCFD renforce les acteurs locaux du développement. Ils sont proches, parfois issus même des milieux sociaux concernés. Ils connaissent leurs besoins, les modalités pour établir une relation saine avec des milieux socialement et humainement fragiles, voir politiquement exposés. Ce n'est pas l'argent proposé par le CCFD qui suscite le projet, mais l'initiative d'une structure locale, même légère, que le CCFD encourage, renforce grâce aux fonds.

Le saviez-vous ?

le Grand Lyon collecte vos déchets ménagers les jours fériés!

Jusqu'à présent, vos bacs de déchets n'étaient pas collectés les jours fériés. Résultat : il était fastidieux le

lendemain de vous débarrasser de vos ordures ménagères.



Désormais, le ramassage des déchets les jours fériés permet d'optimiser les conditions de stockage des bacs et de réduire la circulation des bennes de collecte trop nombreuses les lendemains de fête.

Le principe est simple : le type de bac collecté les jours fériés corrrespond à celui collecté en temps normal. Exemple : jeudi de l'ascension (13 mai) : collecte du bac vert, comme tous les jeudi !

Le mot de l'opposition

Le Maire de Lyon va-t-il transformer la vocation d'habitat social de la SACVL en faisant supporter aux locataires, et notamment à ceux du boulevard des Tchécoslovaques, le naufrage de cet organisme ?

Comment peut-on justifier une hausse des loyers de plus de 50 %, même répartie sur six ans (ce qu'il appelle « une augmentation en douceur ») à des locataires aux revenus modestes, dont certains sont en situation précaire : retraités, handicapés, familles monoparentales...

Hausse d'autant plus injustifiée pour des logements souvent nonconformes aux normes de sécurité!

Monsieur Edouard HERRIOT, fondateur de la SACVL, doit se retourner dans sa tombe.

Les élus du Groupe d'opposition Ensemble pour Lyon 7ème

Journée de prévention des accidents



Le Conseil de quartier Jean-Macé organise le 27 mars, de 10h à 17h, dans la cour du centre Berthelot (14 avenue Berthelot ligne de tramway T2, bus 47 arrêt Centre Berthelot, parking Berthelot) une journée de prévention des accidents. En parcourant les différents stands qui seront à votre disposition (voiture-tonneau, simulation de conduite moto, les dangers de la maison...), vous pourrez découvrir tous les risques - qu'ils soient de sportifs. circulation. scolaires. domestiques - qui nous menacent dans notre vie quotidienne, et surtout les meilleurs moyens de les prévenir.



Les membres du Conseil de quartier Jean-Macé qui ont organisé cette journée avec le partenariat de mutuelles et d'associations, vous attendent nombreux, avec vos enfants!

Actualités de l'arrondissement

La Biennale de la danse s'invite dans le 7ème

Pour sa 8^{ème} édition, le Défilé de la Biennale s'autorise à rêver d'une société plus solidaire et à inventer de nouvelles utopies. Il s'agit pour chacun d'entre nous d'aborder la construction d'un monde meilleur, la question du vivre ensemble, tout en laissant s'exprimer nos désirs.

La Biennale de la danse s'ouvrira le 12 septembre 2010 par un défilé dans les rues de Lyon. Le thème en sera « la vie en rose ». Une journée de fête, de danse et de grand spectacle. Nous vous invitons à préparer ensemble cette aventure

Habitants, salariés et étudiants du 7^{ème} arrondissement sont d'ores et déjà



invités à rejoindre le défilé « Bleu Blanc Rose ! » proposé par le centre hospitalier Saint-Joseph Saint-Luc, la Fondation de l'Armée du Salut - Arche de Noé, et une équipe artistique emmenée par les chorégraphes Laureline GELAS et Aurélien KAIRO.

Rejoignez nous dés maintenant aux répétitions des ateliers danse les mardis de 19h30 à 21h30 au Gymnase Clemenceau, 66 rue Bechevelin - Lyon 7

Contact et renseignements :

Marie GALICHET - 04 78 58 29 66 ou mgalichet@armeedusalut.fr **Pour plus d'information sur le défilé Bleu Blanc Rose** : biennaledansebleublancrose.over-blog.com/

Deux jeunes du 7^{ème} récompensés!

Julien RIVOIRE et Raphaël GOUISSET lauréats du concours "Création du logo PRODIJ"

(PROgramme de Développement des Initiatives des Jeunes)

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous habitez ou étudiez à Lyon, avec PRODIJ la ville de Lyon veut soutenir les jeunes. Que vous soyez seul ou en groupe (jusqu'à 7 personnes), votre projet, s'il rentre dans des objectifs de solidarité urbaine, de citoyenneté ou d'amélioration du cadre de vie, peut bénéficier d'une aide (800 € maximum pour les projets individuels et 1000 € maximum pour les projets collectifs). Vous avez une idée, des idées, un petit projet ou un grand projet, pensez à PRODIJ et appelez la Mission Jeunesse au 04 26 99 66 37 ou écrivez à l'adresse mail suivante : mission.jeunesse@mairie-lyon.fr

Pour ce dispositif, la ville de Lyon a lancé un concours de logo, remporté par Julien et Raphaël,

parmi 7 projets.

« Pour l'identité PRODIJ, nous avons voulu exprimer les valeurs de jeunesse, de développement et d'entraide, regroupées sous celle plus générale de croissance. Le logo dessine deux images : celle d'un oisillon accompagné d'un oiseau adulte et celle de feuilles d'arbres ».

Julien RIVOIRE a 27 ans. Il est graphiste. Son travail est visible sur www.bastardgraphics.com Raphaël GOUISSET a 26 ans. Il est comédien et metteur en scène au sein du collectif ppcmART. Il a également obtenu la bourse PRODIJ pour le spectacle "Comme un gant".



La garde des tout-petits...

Les équipements du 7^{ème}

Les crèches - haltes garderies municipales

Etablissements gérés directement par la Ville de Lyon, avec du personnel municipal.

- Servant, 45 rue Raoul Servant
- Chevreul, 78 rue Chevreul 40 berceaux
- Saint Lazare, 6 bis rue Saint-Lazare 20 berceaux
- Annexe Saint Lazare, 2 rue du Repos 20 berceaux
- Nadaud, 4 rue Nadaud
- Debourg , 52 rue du Rhône 40 berceaux
- Girard, 14 rue Lieutenant-Colonel Girard 35 berceaux

Les crèches-haltes-garderies associatives

Etablissements gérés par une association, soit constituée uniquement pour cet objet, soit intervenant sur d'autres secteurs d'activités ex : Croix-Rouge française).

Les crèches parentales

Structures associatives gérées par des parents avec le soutien de personnels qualifiés "petite enfance".

- Nicolas et Pimprenelle, 92 Gde rue de la Guillotière	15 berceaux
- Les P'tits Bouts, 120 boulevard Yves Farge	16 berceaux
- Les P'tits de la Guille, 45 rue Rachais	12 berceaux

La crèche familiale

L'enfant est accueilli par une assistante maternelle agrée à son domicile, recrutée et rémunérée par la municipalité, et bénéficie régulièrement de temps d'accueil collectif.

- Les Septimousses, 94 rue de Marseille 35 berceaux

La crèche inter-entreprises

Structure créée par et pour les entreprises adhérentes, avec le soutien financier de la Ville de Lyon

- Les bébés de Gerland	5 rue du Vercors	55 herceaux
------------------------	------------------	-------------

Les Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Ce sont des lieux d'accueil et d'animation pour les assistantes maternelles, les enfants, les parents, et, depuis peu, pour les employés à domicile. Ils ont pour finalité de contribuer à l'amélioration qualitative de l'accueil individuel.

- Relais Pouss'7, 62 rue Jaboulay . accueil de 6 adultes et 15 enfants



Le service d'Accueil Familial

La ville met à la disposition des familles 2 services d'accueil familial au domicile des assistantes maternelles. Celles-ci exercent leur activité professionnelle 4 jours à leur domicile et un jour dans la crèche halte-garderie à laquelle elles sont rattachées.

Etablissement créé depuis 2002

L'enfance de l'art à la crèche Nadaud

Tout au long de l'année 2009, la crèche halte-garderie NADAUD a bénéficié de l'intervention d'un artiste plasticien. Le projet intitulé « les jardins en mouvements » a réuni professionnelles et enfants autour de l'artiste et de ses mystérieuses boites en bois à roulettes.

Le thème des cinq sens a permis aux enfants de découvrir, explorer et s'approprier différents matériaux, objets, textures, formes, couleurs, odeurs et sonorités dans une ambiance de sérénité et de liberté. Ces matériaux - semoule, argile, bâtonnets de bois, coquillages, pâte à modeler - ont servi de support aux enfants pour créer, imaginer, s'inventer des histoires, apprendre à connaitre leur corps à travers l'art.

La réalisation de ce projet artistique a été d'une grande richesse pour toute l'équipe de la structure d'accueil dans son travail d'observation, mais aussi d'apport d'outils pédagogiques, d'idées, de savoirs faire qu'elle pourra utiliser de façon concrète avec les enfants.

Une exposition du projet artistique a permis de présenter aux parents les œuvres, les photos, les vidéos et les compte rendus réalisés par l'artiste et les responsables du projet.

6 questions à Christiane KOTOV, adjointe au Maire chargée de la petite enfance et des personnes handicapées

Christiane, Jean-Pierre FLACONNECHE vous a nommé adjointe chargée de la petite enfance. En quoi consiste votre travail dans ce domaine?

Tout d'abord à recevoir, lors de ma permanence hebdomadaire, les parents qui demandent une place en crèche pour leur enfant (permanence le mardi matin en mairie, prendre rendez-vous). Ensuite, à présider la commission d'admission de l'arrondissement qui se réunit tous les deux mois et qui se compose de la coordinatrice de la direction de l'enfance, de toutes les directrices des structures d'accueil de l'arrondissement, du médecin ou de la puéricultrice du centre PMI et du représentant des parents élus. Enfin, je visite régulièrement les établissements d'accueil de l'arrondissement.

Pour avoir une place, il vaut mieux avoir du piston?

Absolument pas ! toutes les demandes sont analysées par la commission d'admission en fonction d'une grille de notation, des critères d'admission que chacun peut d'ailleurs demander.

Précisément, quels sont ces critères ?

Ils sont multiples et ont pour objectifs de favoriser la mixité sociale, la mixité d'accueil, la mixité d'âge,

et de tenir compte de la situation des familles : le lieu d'habitation, la composition de la famille, la présence d'un autre enfant dans une structure, l'emploi des deux parents, les revenus, les difficultés particulières (parent isolé, problème de santé...). On tient compte également de la disponibilité de places dans l'un des trois établissements demandés par les parents...



Et cela vaut pour toutes les structures de l'arrondissement ?

Oui, car dans le 7ème, les crèches associatives participent également à notre point PAIPE (Point Accueil Information Petite Enfance) et à la commission d'admission. A chaque réunion de celle-ci, les directrices annoncent les places disponibles dans leur établissement et l'affectation des enfants se fait en fonction du nombre de points obtenus sur la grille.

L'offre de places est-elle suffisante dans le 7ème ?

Non, comme dans tous les autres arrondissements et la plupart des communes. Et pourtant, nous continuons d'ouvrir de nouvelles structures : le mois dernier, deux ont vu le jour dans le 7ème : la

Maison des Tout-Petits à la Guillotière, les Bébés bilingues à Gerland. D'ici quelque temps, une crèche, une micro-crèche et un Relais Assistantes Maternelles ouvriront dans la ZAC du Bon Lait... Il faut aussi souligner le réseau d'assistantes maternelles qui sont sous la responsabilité du centre PMI (Protection Maternelle et Infantile) du Conseil Général.

Pour terminer, quel conseil pouvez-vous donner à un couple ou un parent qui va avoir besoin d'une place d'accueil pour son enfant?

De prendre rendez-vous en mairie avec le point PAIPE un mois avant la naissance de l'enfant, et dès sa naissance, de confirmer la demande. Celleci pourra ainsi être examinée par la commission au moment adéquat. Et en cas de refus, de bien penser à renouveler la demande pour chacune des commissions.



Les Conseils de Quartier



Des Gerlandais à Gerland...

Après les avoir reçus en avril dernier les Gerlandais de Bourgogne sont venus rencontrer leurs homonymes lyonnais à l'occasion de la Fête des Lumières.

Les réjouissances ont commencé par une réception amicale

à la mairie du 7ème avec discours des

deux édiles, Mr FLACONNECHE et Mr GUILLEMARD, chacun vantant les mérites de sa commune avec des comparatifs amusants comme leurs superficies (gagnant la Bourgogne) ou le nombre d'habitants (gagnant Lyon!)

Ces discours ont été très applaudis par les participants - adjoints aux maires et membres du Conseil de Quartier de Gerland - et suivis d'échanges de cadeaux, d'une collation, et de photos, le tout dans une ambiance très chaleureuse.

Après, nos invités, avec quelques membres de notre Conseil de Quartier, ont découvert Lyon illuminé, des berges du Rhône à St Jean. Pour finir cette journée, un dîner les attendait dans un bouchon quartier Saint Georges, avec en apéritif, l'apparition de Guignol très en verve qui les a beaucoup surpris!



Conseil de quartier Guillotière

Le compost urbain arrive dans le 7ème... à la Guillotière.

La nouvelle association « **Les Compostiers** » a mis en place, en collaboration avec Brin d'Guille, un bac de dépôt de déchets végétaux sur l'ilôt d'Amaranthe, rue Sébastien Gryphe. Cette initiative, appréciée des riverains, permet de créer des échanges entre les jardiniers et les habitants du quartier. Nous avons rencontré deux responsables de l'association (Bastien et Mathieu) afin d'en savoir plus...

Depuis quand existe cette association?

Bastien: Depuis Février 2009... et nous avons déjà fait beaucoup!

Qui en a eu l'idée ?

Mathieu : Au début, nous étions quatre et nous en avions assez de jeter les déchets organiques, d'où l'idée de créer une association pour collecter ces déchets et en faire du compost.

Pour l'instant il n'existe qu'un seul emplacement de collecte : envisagez-vous d'étendre l'expérience ?

Mathieu: Oui, bien sûr! nous avons déjà agrandi le site du jardin d'Amaranthes et nous sommes preneurs d'un autre lieu dans l'arrondissement pour développer l'expérience. Par ailleurs nous avons un projet de collecte dans le 5ème avec l'association « Jardingue » et à la Duchère avec un collectif d'habitants. Enfin, nous participons au salon « Primevère »

Combien d'adhérents compte actuellement l'association?

Mathieu : Une trentaine. Nous sommes aussi en partenariat avec les « Petits débrouillards », les « Jardins partagés », « Brin d'Guille », « Jardingue » et les conseils de quartier Jean Macé et Guillotiére.

Combien de temps faut-il pour avoir du compost utilisable et que pensez-vous en faire?

Bastien : Un cycle de compost dure de 8 à 10 mois. C'est donc un processus long. Une fois le produit fini, nous allons satisfaire la demande des « Jardins partagés », de particuliers pour leurs plantes d'appartement et si la production devient importante je pense que les « espaces verts » de la ville seraient intéressés...

Contact: E-mail: lescompostiers@gmail.com - Site internet: www.les compostiers.org
Permanence sur l'ilot d'Amaranthe le mercredi de 18h30 à 20h.



Les Conseils de Quartier

Revue d'activités

Notre assemblée plénière du 21 janvier a permis de présenter aux membres du Conseil de Quartier Jean-Macé (plus de 200 inscrits) nos réalisations et nos objectifs pour 2010, et l'activité soutenue qui a marqué la fin de l'année 2009 :

- Participation à la concertation sur l'extension du stationnement payant, animée par Sarah Peilhon, Adjointe au Maire du 7^{ème} pour les déplacements urbains :
- Participation au forum des associations le 6 septembre
- Participation à la réunion des Conseils de Quartiers de la ville de Lyon le 14 novembre
- Participation à la réunion d'accueil des nouveaux arrivants du 7^{ème} le 25 novembre
- Consultation des habitants concernés par le devenir du dépôt Parmentier
- Réunion avec un responsable de la propreté (Grand Lyon), en présence de Françoise Rivoire (élue) pour signaler les dysfonctionnements
- Réunions régulières avec les élus pour signaler les travaux d'aménagement nécessaires pour améliorer la sécurité des piétons et cyclistes.
- Participation au lancement de la concertation sur l'aménagement de la rue Garibaldi
- Participation à la réunion sur la sécurité organisée par le Préfet pour le 7ème
- Participation à la Commission extra-municipale « Déplacements, transports »
- Organisation d'un après-midi récréatif « Toutes Générations » le 15 novembre

Nous nous réjouissons que les préconisations que nous avions déposées, dans le cadre de l'enquête publique pour la modification du PLU - préservation d'un espace vert dans le programme d'aménagement à l'angle de la rue Garibaldi et de l'avenue Berthelot et sur le tènement de l'ancien dépôt Parmentier - aient été retenues par le commissaire enquêteur et la Communauté Urbaine.

Notre objectif pour 2010 est de continuer à développer notre expertise "d'usagers " en s'appuyant sur une représentativité élargie pour transmettre aux élus et aux services (Ville, Grand-Lyon) des propositions constructives d'amélioration de notre quartier.

Si vous vous sentez concernés par ce challenge et si vous voulez échanger et débattre avec d'autres

habitants des sujets concernant notre quartier, rejoignez nous, cela n'en sera que plus enrichissant pour tous.

Vous trouverez sur notre site internet :

http://www.quartierlyon7.azerttyu.net/joomla/ les informations sur le Conseil de Quartier Jean-Macé.

Vous pouvez également nous contacter par mail : conseil-jean.mace@laposte.net

ou nous écrire : 14 avenue Berthelot.



Nous vous invitons
à participer très
nombreux à la
JOURNÉE
DE PRÉVENTION
DES ACCIDENTS

que nous organisons

le Samedi 27 Mars de 10 à 17 h.

dans la Cour d'Honneur du Centre Berthelot (14 av. Berthelot, tramway T1 station Centre Berthelot)

> Des stands spectaculaires vous y attendent!



7'Actuel

Directeur de la publication : Jean-Pierre FLACONNECHE Rédaction : Pierrick CHOBAUX, Xavier ARNAULT

Dépôt légal mars 2010

Création Graphique : La Petite Fabrique

Crédits photos: Mairie du 7ème, Grand Lyon, Lulu sur la colline,

Prodii. Conseils de Quartier

Mise en page/impression : Dupli-Cretin Lyon 7

Coup de projecteur

Lulu sur la colline.

Quel curieux nom lorsqu'on est implanté en plein 7^{ème} arrondissement ! Lulu existait avant, mais c'était sur les pentes de la Croix-Rousse, nous explique d'emblée Michel BERNINI, l'un des trois fondateurs avec Carole BENHAMOU et Laurence THINOT de ce lieu qui, comme l'indique le site internet (1), est dédié au rire.

D'ailleurs, vous n'aurez aucun mal à reconnaître ce théâtre qui affiche fièrement d'éclatantes couleurs extérieures, arc-en-ciel d'une bonne humeur hautement revendiquée.

Théâtre privé (donc non subventionné !), Lulu sur la Colline ne programme que des comédies populaires écrites par ce trio, preuve que « tout écrivain complet aboutit à un humoriste » (in Sacha Guitry « Théâtre, je t'adore »). Mais pas seulement ! En effet, au talent d'écriture s'ajoute une vision pragmatique de la culture qui doit être rentable.

La réussite de Lulu sur la colline ne repose donc pas uniquement sur l'activité théâtrale, mais tient avant tout aux multiples activités artistiques proposées par ses créateurs.

Comme une "agence de communication événementielle très particulière", l'équipe a ainsi développé des offres à destination des entreprises : théâtre et animation, films et mini fictions, activités ludiques...

Les prestations se font au sein même de la structure ou directement dans le théâtre qui dispose d'une belle salle de 200 places et d'un espace convivial dans lequel vous pouvez prendre un verre avant et/ou après la représentation.

Vous l'avez compris, vous ne viendrez pas ici par hasard! A moins que ce dernier ne vous y conduise. Et ça tombe plutôt bien puisque c'est le thème de la dernière pièce, « Quand le destin s'emmêle », présentée jusqu'au 1er mai!

Des idées, cette joyeuse équipe en a tout le temps et les projets fourmillent. Ainsi, à partir du mois d'avril, la scène s'ouvre aux amateurs alors qu'au moins de juin, pendant la durée de la prochaine comédie "Les caissières", plus spécifiquement dédiée aux femmes, leurs conjoints pourront suivre la Coupe du Monde de football sur grand écran dans l'espace bar.

Avec autant d'inspiration et des parrains aussi prestigieux que Kad MERAD, Alexandre et Simon ASTIER, nul doute que cette petite entreprise ne connaisse jamais la crise!

Au contraire, il est même des périodes plus propices que d'autres où l'humour prospère.

(1) http://www.bergson-productions.fr

Lulu sur la colline - 60, rue Victor Lagrange - Lyon 7ème







